

Maison des Sports

29, boulevard Saint Michel - 72000 Le Mans

Tél. 02 52 19 21 17 - Site internet : [www.pingsarthe.org](http://www.pingsarthe.org)

Mail : [comite.tennisdetable@maison-sports72.fr](mailto:comite.tennisdetable@maison-sports72.fr)

## Compte-rendu du Comité Directeur du 2 mars 2015

Date de création	07/03/2015
Auteurs	Florian BUREAU
Approbateur	Emmanuel MARZIN

### Ordre du jour :

1. Adoption Compte-rendu
2. Informations du Président
3. Informations du Conseiller Technique Départemental
4. Branche administrative et finances
5. Branche jeunes et technique
6. Branche formation et arbitrage
7. Branche mécénat et partenariat
8. Branche compétition
9. Branche développement et communication
10. Branche organisation

**Présents** : E. MARZIN, A. PIRON, G. GAINON, B.BODEREAU, F.BUREAU, V.BERGEOT, P. GAUDEMER, S. BRARD, R. CINETTI, P. DESAILLY, J.C. FOUCRIT, M. MENAGER, D.HAMONIC, B.GAUSSERAN, S.RENAULT, M.VIGNERON.

**Invités** : F.TOLLET, G.TESSIER, E.SURAND

**Excusés** : B. BELLET, F.LAUNAY, J.M. PLARD, M. PREZELIN, N.CHARBONNEAU, V.LOPEZ

**Absents** : P.BOBILLOT, S.MORINEAU, S. EL KHOUMISTI, Y. MALLET, JP.ELAIN

## **1. Adoption Comptes-rendus**

- Le compte-rendu du Comité Directeur du 05/01/2015 est adopté à l'unanimité.
- Le compte-rendu du Bureau Directeur du 02/02/2015 est adopté à l'unanimité.

## **2. Informations du Président**

- Sans objet.

## **3. Informations du Conseiller Technique Départemental et de son équipe**

### **3.1 Le CTD**

- Stages pour tous :
  - Février : belle réussite avec 6 journées proposées dans 4 lieux différents.
  - Avril : 2 journées seront proposées. Lieu à définir.
  - Juillet : suite au succès de l'an dernier, 3 semaines seront proposées.
  - Août : 3 jours seront proposés la dernière semaine d'août.
- SSS : tests d'entrée le 07/03/2015 à Parigné l'Evêque. 5 sortants cette année. Présence d'Hubert Guittet chaque jeudi pour faire de la relance.
- Présentation de l'organisation et du planning pour les mises à disposition des éducateurs la saison prochaine.
- Convention ligue : aide financière de la Ligue sur les thèmes suivants
  - Promotion et développement
  - Evolution des licenciés
  - Participation des salariés aux actions Ligue
  - La détection
  - Emploi et formation
- Accompagnement des clubs : 6 soirées de travail par club afin d'aider à la pérennisation de l'emploi ou pour favoriser une ébauche :
  - Ste Jamme : 3ème réunion planifiée le 09/03/2015.
  - Parigné : accompagnement réalisé par F. Davis de la Ligue.
  - Bonnétable : début dernière semaine de mars.
  - ASCA lavardin : il débutera fin 2015.
- Ping tour :
  - Engouement de nombreux bénévoles, environ 85 se sont positionnés pour aider.
  - Mise en place des responsables de commissions.
  - 19/01/2015 : 1<sup>ère</sup> réunion, 70 bénévoles présents.
  - 23/02/2015 : 2<sup>ème</sup> réunion, 55 bénévoles présents
  - Rappel du déroulement de la journée.
  - Point sur l'organisation : il manque encore quelques bénévoles.

### **3.2 Le responsable technique**

- 07/02/2015 : rassemblement de la SSS et du groupe élité avec le pôle espoir régional à l'ASGM. Journée enrichissante à renouveler.
- 16 au 20/02/2015 : stage élite à l'ASL avec 28 jeunes présents. 3 jeunes (Ethan Guibert, Clara Beudron et Mathieu Tournelle) participaient au stage de Ligue

- Stage en Roumanie du 9 au 16 mars : présence de G. Tessier qui encadrera 4 jeunes du pôle espoirs.
- Top de Zone le week-end de Pâques à Arnage avec la présence de 4 sarthois (Camille Lebrun de Vibraye, Théo Jeudon et Clémence Bureau d'Arnage, Clara Beaudron de l' ASGM).

### **3.3 L'éducateur technique**

- Sans objet.

### **3.4 Services civiques**

- Sans objet.

## **4. Branche administrative et finances**

### **4.1 Le responsable de branche**

- Changement de photocopieur : présentation des 5 devis reçus. 2 fournisseurs ont été retenus et seront relancés par A. Piron.
- CNDS : les clubs doivent remplir minimum 3 thèmes sur les 12 proposés. Les dossiers sont à envoyer le 05/03/2015 au plus tard.

### **4.2 Commission des finances**

- Présentation du réalisé au 31/01/2015 :
  - Charges : 111148 €. Elles suivent le cadencement des années précédentes.
  - Produits : 169 727€. La baisse du nombre de licenciés (-150) entraîne un retard de 2000€ sur les licences et 1000€ sur le championnat par équipes.

### **4.3 Commission RH**

- Le planning concernant l'organisation de la fin de saison a été diffusé aux salariés.
- Le support pour les entretiens annuels sera présenté aux salariés le 19/03/2015.
- N. Charbonneau a été obligée de reporter son opération. Le CDD de V. Lopez prendra donc fin mardi 03/03/2015. Le comité directeur remercie V. Lopez pour son implication, sa disponibilité et la qualité du travail effectué durant l'absence de N. Charbonneau.

## **5. Branche jeunes et technique**

- Sans objet.

## **6. Branche formation et arbitrage**

- Formation de formateurs à Bourges : 16 candidats dont 6 des Pays de Loire reçus (4 Sarthois).
- L'UV théorique d'arbitre régional est prévue le 14/03/2015.

- Pour le top de zone qui aura lieu les 04-05/04/2015 à Arnage, une formation arbitre de club aura lieu le 28/03/2015 à Arnage.
- Il n'y a pas de candidat pour la formation JA1.

## **7. Branche partenariat et mécénat**

- Sans objet.

## **8. Branche compétition :**

### **8.1 Le responsable de branche**

- Modification du règlement pour la D0 : il y a 3 montées en région. Les 2 premiers de chaque poule montent. La 3<sup>ème</sup> place sera attribuée suite à une rencontre de départage entre les 2èmes de poules à partir de la saison 2015-2016.  
↳ Proposition adoptée à l'unanimité
- Proposition de ne plus envoyer les feuilles de rencontre au comité à partir de la saison prochaine. En cas de litige ou de nécessité d'effectuer un départage, la commission sportive se réserve le droit de réclamer les feuilles aux clubs concernés. Les clubs auront 72H pour fournir les feuilles. Sans présentation des feuilles de la part d'un club, celles reçues de la part de l'autre club feront foi.  
↳ Proposition adoptée à l'unanimité
- Proposition concernant les équipes incomplètes : le règlement actuel stipule que les équipes de D0 et D1 doivent être complètes sous peine de sanction 18-0 et 0 point rencontre. Proposition d'autoriser les équipes incomplètes :
  - En D1  
↳ Proposition adoptée : 4 contre, 1 abstention, 11 pour.
  - En D0  
↳ Proposition rejetée : 8 contre, 4 abstentions, 4 pour.

### **8.2 Commission féminine**

- Bilan du challenge Evelyne Rouillon du 27/02/2015 : une réussite de l'avis de tous !
  - 13 membres du comité directeur ont participé à l'organisation.
  - 8 membres du comité directeur ont participé au challenge.
  - 96 équipes ont participé, 73 s'étaient inscrites avant le jour du challenge.
  - 83 licences événementielles ont été créées.
  - Bilan financier : 739€ de dépenses, 2545€ de recette. L'excédent de 1806€ sera entièrement reversé à la ligue contre le cancer.
- Une proposition de modification du championnat féminin a été faite en commission développement, ce qui n'est pas de son ressort. La proposition sera mise à l'ordre du jour de la prochaine commission sportive.

### **8.3 Commission logistique**

- Sans objet.

### **8.4 Commission sport en entreprise**

- Sans objet.

## **9. Branche développement et communication**

### **9.1 Commission développement**

- Maintien de l'enveloppe de 13 500€ pour l'an prochain.
- Le choix est fait de maintenir certaines actions dans le développement et de redistribuer directement aux clubs via le CNDS pour d'autres actions. Le comité devenant tête de réseau CNDS, ajout de 6000€ de notre enveloppe développement dans un pot commun avec le CNDS.
- Maintien du remboursement des formations à hauteur de 50% du coût.
- Remboursement maximum par personne dans le cadre d'une formation professionnelle : 300€.

### **9.2 Commission communication**

- Sans objet

## **10. Branche organisation**

- Sans objet

Fin de la réunion à 23H00.

**\* Prochain comité directeur : 04/05/015**

**\* Rappel des décisions validées ce jour en Comité Directeur :**

Décision
Modification du règlement pour la D0 (§8.1)
Plus d'envoi de feuille de rencontre (§8.1)
Possibilité d'équipes incomplètes en D1 (§8.1)